

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 8 mars célébré à Owando

La Journée internationale des droits des femmes sera célébrée ce 8 mars à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, sur le thème « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes ».

Des femmes de différentes catégories so-

ciales venues des quatre coins du Congo ont rejoint la localité pour ces retrouvailles placées au niveau national sur le thème « Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne avec la loi Mouebara ».

Pages 5,6 et 7



MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME AU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

113^{ÈME}
JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

8 MARS

OWANDO 2023
DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

Thème international:

“POUR UN MONDE DIGITAL INCLUSIF: INNOVATION ET TECHNOLOGIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES”

Thème national:

“FEMMES PROTÉGEONS-NOUS CONTRE LES VIOLENCES EN LIGNE AVEC LA LOI MOUEBARA”

CONGO-ALLEMAGNE

De nouvelles perspectives de coopération



Des députés allemands et leurs collègues congolais/Adiac

En séjour de travail à Brazzaville, une délégation du groupe d'amitié parlementaire Allemagne-Afrique centrale a souligné le 6 mars, à l'occasion d'un échange avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, la nécessité de

renforcer la coopération entre les parlements congolais et allemand.

« Nos échanges avec les députés congolais ont porté, entre autres, sur l'éducation nationale, la protection de l'environnement et le développe-

ment de l'agriculture. Nous allons poursuivre des discussions avant de jeter les bases pour l'avenir de notre coopération », a indiqué le chef de la délégation des parlementaires allemands.

Page 3

TRANSPORT TERRESTRE

Digitalisation des documents de transport



La carte grise, le permis de conduire, la carte de transporteur et la carte des activités connexes au transport seront bientôt digitalisés, conformément aux dispositions de la loi de finances de l'Etat exercice 2023. Le directeur général des transports terrestres, Sadatte Girest Manzekélé Bokenga, a échangé avec les membres de la Commission économie et finances de l'Assemblée nationale sur le bien-fondé de cette mutation voulue par le gouvernement.

Page 16

CAN U-20

Le derby décisif Sénégal-Gambie

Les sélections sénégalaise et gambienne de football des moins de 20 ans vont s'affronter le 11 mars au Caire, en Egypte, dans le cadre de la finale de la 23e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Le match s'annonce décisif pour les deux formations, les Lions de la Teranga du Sénégal veut coûte que coûte remporter le

trophée après leur sacre à la dernière CAN seniors et au Championnat d'Afrique des nations cette année.

Page 16

EDITORIAL

Mode

Page 2

ÉDITORIAL

Mode

Brazzaville aura l'insigne honneur d'accueillir, pour la deuxième fois, la semaine de la mode prévue du 4 au 8 avril. Au cours de ces retrouvailles, stylistes, modélistes, designers, créateurs et mannequins rivaliseront d'ingéniosité.

La semaine de la mode est une occasion de rencontre des cultures vestimentaires occidentales et africaines. Placé sur le thème « Afro pop », l'événement constitue un moment d'échange et de partage d'autant plus qu'à notre époque l'habit dépasse la simple fonction vestimentaire pour devenir une véritable œuvre d'art.

Chaque jour qui passe, les modélistes et les designers puisent dans leur imagination pour inventer de nouvelles coupes et fabriquer des créations attirantes, fascinantes parfois même futuristes. La mode est ce qui se démode tant les mêmes modèles disparaissent et parfois reviennent curieusement sans pour autant que les hommes ne s'en rendent compte parfois.

Non seulement elle concerne les vêtements mais aussi les accessoires, le maquillage, le parfum et la gestuelle des mannequins si particuliers. Partout en tous cas, domine une véritable recherche de l'esthétique aussi bien chez les grands créateurs que chez les plus modestes toujours en quête d'innovation.

Mais la mode suit aussi d'autres indicateurs : elle est un moyen d'affirmer son rang social, son groupe social, son pouvoir d'achat et sa personnalité.

On dit que la mode est éphémère. Erreur, elle touche tous les milieux et tous les domaines. Vive la rencontre de Brazzaville !

Les Dépêches de Brazzaville

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Branham Kintombo gère les affaires courantes du Figa

Après quelques semaines de soubresauts sur le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) qui ont défrayé la chronique, un nouveau chapitre s'ouvre avec la désignation de Branham Kintombo par la tutelle pour gérer les affaires courantes. Sa mission : redynamiser la structure et améliorer sa gouvernance.



Branham Kintombo gère les affaires courantes du Figa

Le directeur des risques et engagement du Figa, Branham Kintombo, va désormais assurer les affaires courantes de la structure en remplacement de l'ancien directeur général, Arnel Fridelin Mbouloukoue. En application des résolutions du Comité de direction du Figa, tenu le 17 février à Brazzaville, ce dernier a été suspendu. Une suspension qui fait suite à l'examen des états financiers, avoirs et placements du Figa par le Comité de direction qui a fait ressortir des écarts financiers importants ainsi que des manquements dans la gestion. Les différents rapports de l'enquête et d'audit commandités par la tutelle et d'autres services de l'Etat ont étayé les faits de mégestion. Les faiblesses mises à jour relèvent de la gouvernance, de la redevabilité, de la tenue des comptes financiers, de la délivrance des états financiers...

Les missions

Le 6 mars à Brazzaville, Branham Kintombo a été fixé sur ses missions. Il s'agira, entre autres, d'élaborer le plan de redynamisation du Figa, avec à la clé, la reprise immédiate de ses activités; de faire approuver préalablement par le président du Comité de direction toutes les opérations financières et tous les engagements non financiers; de procéder à l'organisation d'une signature conjointe, pour toute opération, contrairement à la pratique de la direction générale sortante qui avait le monopole de la signature; d'ordonner au commissaire aux comptes de finaliser les travaux d'audit des états financiers 2021 et 2022 dans les meilleurs délais...

Nouveau statut

Le renforcement de la gouver-

nance du Figa est la suite logique du projet de loi soumis par le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat pour sa transformation et son accompagnement d'établissement public administratif en établissement public à caractère industriel et commercial. Ce projet de loi a été transmis au Parlement, après approbation du Conseil des ministres du 1er mars dernier.

Ce nouveau statut juridique du Figa permettra de renforcer sa gouvernance à travers la mise en place des organes de contrôle prévus par le droit Ohada; de rendre obligatoire la mise en place d'une comptabilité; de rendre possible la certification des états financiers. Aussi, d'élargir les sources de financement du Figa par la mobilisation de ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux.

Le Figa, rappelons-le, est une structure publique d'appui au développement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. Ses missions sont, entre autres, garantir les crédits d'investissement consentis par les établissements bancaires et les crédits des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat; négocier et nouer des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des entreprises et de l'artisanat; financer les programmes de renforcement des capacités des porteurs de projet, des dirigeants d'entreprise et des artisans.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa -RDC -/Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-ALLEMAGNE

Les deux parties veulent renforcer leur coopération

Le groupe d'amitié parlementaire Allemagne-Afrique centrale séjourne au Congo. Le 6 mars à Brazzaville, six députés allemands ont échangé avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, avec qui ils ont débattu de plusieurs sujets.

La délégation allemande était composée de dix personnes dont six députés, membres des partis politiques et autres sensibilités représentés au Parlement. Avec le président de la chambre basse du Parlement congolais, les députés membres du groupe d'amitié Congo-Allemagne ont évoqué divers sujets d'intérêt commun.

Les deux parties ont débattu de la nécessité de renforcer la coopération entre les Parlements congolais et allemand, en vue de lui donner une nouvelle impulsion à travers l'échange d'expériences entre les deux chambres parlementaires.

Au-delà du volet parlementaire, Isidore Mvouba et ses interlocuteurs ont fait le point de la coopération globale entre le Congo et l'Allemagne. Relations bilatérales qu'ils ont tous estimé fructueuses mais pour lesquelles ils entendent développer au



Des députés allemands et leurs collègues congolais/Adiac

mieux pour le bien des deux pays.

« Nos discussions avec les

cation nationale, la protection de l'environnement et le développement de l'agri-

avant de jeter les bases pour l'avenir de notre coopération car nous devons

Nécessité de renforcer la coopération entre les Parlements congolais et allemand, en vue de lui donner une nouvelle impulsion à travers l'échange d'expériences

députés congolais ont porté, entre autres, sur l'édu-

culture. Nous allons poursuivre des discussions

aborder les défis communs ensemble », a indiqué le chef

de la délégation des parlementaires allemands.

Dans un mot spécial, le deuxième questeur de la chambre basse, Destinée Hermella Doukaga, a profité de l'occasion pour présenter aux députés allemands son institution. Elle leur a fait savoir que le Congo a un parlement bicaméral, composé du Sénat et de l'Assemblée nationale qui compte 151 députés, trois groupes parlementaires et huit commissions permanentes.

S'exprimant à cet effet, le président de la chambre basse, Isidore Mvouba, s'est dit ému de l'Allemagne, « premier pays à reconnaître l'indépendance du Congo en 1960 ». Il a fait savoir à la délégation que « la démocratie au Congo va bon train et depuis deux décennies les élections s'organisent régulièrement aux dates échues ».

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

L'APC met en place un bureau de coordination à Makélékélé

Le parti Action permanente pour le Congo (APC) de Rodrigue Malanda Samba a mis en place, le 5 mars à Brazzaville, un bureau de coordination dans le premier arrondissement, Makélékélé, et un comité spécialement dirigé par des femmes.

« Nous sommes en train de travailler sur la mise en place des bureaux de coordination des femmes. Après, nous passerons à l'organisation des sages actifs et puis à la jeunesse. C'est une nouvelle formule que le parti vient d'adopter », a déclaré le président de l'APC, Rodrigue Malanda Samba.

Il a rappelé que dans la société congolaise, la majorité des femmes compte sur le travail des hommes et que si 60% de la population ne se donne pas véritablement au travail, on va avoir du mal à développer ce pays.

« Nous nous sommes donc levés aujourd'hui pour pousser la femme congolaise à se prendre en charge pour que le développement tant attendu du pays se fasse avec elle comme actrice principale », a-t-il renchéri.

« L'intronisation de ces femmes vise la création des activités génératrices de revenus afin de rendre la femme plus autonome à l'égard de la société. C'est une nouvelle méthode pour les faire participer au développement. Voilà pourquoi elles viennent de mettre en place le bureau de coordination et des comités des femmes actives au niveau de Makélékélé », a expliqué le président de l'APC.

Ce parti qui se réclame de la majorité présidentielle va poursuivre sa politique d'autonomisation de la femme dans d'autres arrondissements de Brazzaville, a conclu son président.

Jean Jacques Koubemba

RECENSEMENT GÉNÉRAL

Trois cents superviseurs commencent leur formation

Le coup d'envoi de la formation des superviseurs du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) a été donné, le 6 mars à Owando (Cuvette), par la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

La session de renforcement des capacités des trois cents cadres locaux se déroule simultanément dans quatre pôles sélectionnés, à savoir : Owando, Dolisie, Brazzaville et Pointe-Noire. Les bénéficiaires vont à leur tour former les agents recenseurs qui seront déployés sur l'ensemble du territoire national,

le démarrage de cette phase de dénombrement ayant été fixé au 25 avril prochain.

Dans le cadre du recensement en cours, les superviseurs constituent l'un des maillons déterminants de l'organisation de l'opération. A Owando, 65 superviseurs ont été regroupés. « Chaque superviseur sera respon-

sable de l'exécution et du contrôle des opérations du recensement dans une zone précise. En outre, Il devra assurer la formation des agents recenseurs et des contrôleurs affectés dans son périmètre de compétence », a rappelé la ministre du Plan peu avant de lancer les travaux de la formation.

La bonne exécution du dénombrement principal est capitale et repose, d'après la tutelle, sur la qualité du personnel de terrain que sont les superviseurs. Durant trois semaines, les participants vont actualiser leurs connaissances théoriques et pratiques, au moyen de supports papier et tablette.

Fiacre Kombo

« Chaque superviseur sera responsable de l'exécution et du contrôle des opérations du recensement dans une zone précise. En outre, Il devra assurer la formation des agents recenseurs et des contrôleurs affectés dans son périmètre de compétence »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE À L'ISSUE DE LA VISITE DE TRAVAIL DE M. EMMANUEL MACRON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

1. A l'invitation de son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, son excellence M. Emmanuel Macron, président de la République française, a effectué une visite de travail, le 3 mars 2023 à Brazzaville.

2. A cette occasion, le président Emmanuel Macron a eu un entretien en tête à tête avec son homologue congolais, au cours duquel les deux chefs d'Etat ont échangé sur les questions bilatérales, régionales et internationales.

3. Les deux chefs d'Etat ont souligné l'excellence et la qualité des relations historiques, d'amitié et de coopération qui existent entre la République du Congo et la République française. Ils ont rappelé la place pleine et entière que Brazzaville, capitale de la France libre, mérite parmi les lieux de mémoires qui comptent pour la France. Ils ont exprimé le vœu que cette histoire soit mieux connue des jeunes générations française et congolaise et ont annoncé le lancement d'un partenariat visant à renforcer la préservation et la valorisation du vaste patrimoine culturel et mémoriel du Congo.

4. Les deux chefs d'Etat ont réaffirmé la richesse et la diversité du partenariat entre nos deux pays, notamment en matière de santé, formation professionnelle, recherche scientifique, soutien aux infrastructures, accès aux services sociaux et promotion des cultures.

5. Le président Denis Sassou N'Guesso a réaffirmé l'engagement du gouvernement de la République du Congo à poursuivre les efforts de réforme dans le cadre du programme conclu avec le Fonds monétaire international. Il a également sollicité l'accompagnement de la France dans la réalisation du Plan national de développement 2022-2026, en vue de la diversification économique du pays.

6. Au plan multilatéral, les deux présidents ont réaffirmé leur attachement indéfectible au droit international et aux principes fondamentaux de la Charte des Nations unies. Ils ont fait part de leur profonde préoccupation face à la guerre en Ukraine, ses conséquences humanitaires et ses répercussions mondiales, notamment alimentaires, sur les pays les plus vulnérables.

7. Les deux chefs d'Etat ont demandé la cessation immédiate des hostilités dans l'Est de la République démocratique du Congo. Ils ont réaffirmé leur ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Ils ont salué les efforts régionaux de médiation en faveur de la paix dans la sous-région, ainsi que de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et se sont dits résolus à les accompagner.

8. S'agissant de la crise libyenne, le président Emmanuel Macron a salué l'implication personnelle du président Denis Sassou N'Guesso à la tête du Comité de haut niveau de l'Union africaine, en vue d'œuvrer à l'organisation de la Conférence de réconciliation inclusive inter-libyenne. Ils ont réaffirmé leur plein soutien à la médiation conduite par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, pour la tenue d'élections présidentielle et législatives en 2023.

9. En ce qui concerne les questions environnementales, les deux chefs d'Etat ont réitéré leurs engagements en faveur de la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat.

10. Ils ont marqué leur volonté d'approfondir leur coopération en matière de préservation des forêts et des tourbières du Bassin du Congo, dans la continuité des actions que les deux pays mènent ensemble et des engagements pris au « One Forest Summit » de Libreville. Ils se sont félicités de la signature, le 3 mars 2023 à Brazzaville, des conventions de financement visant à soutenir des projets agricoles durables, dans le cadre de la lettre d'intention de l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (Cafi), conjointement signée le 3 septembre 2019, à Paris.

11. Le président Emmanuel Macron s'est félicité de l'annonce faite par le président Denis Sassou N'Guesso, lors de la 27e Conférence des Etats parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 27) concernant le lancement d'une Décennie mondiale de l'afforestation.

Fait à Brazzaville, le 3 mars 2023

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

La fédération UMP-Brazzaville honore les femmes de Mfilou I

Le président de la fédération de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) de Brazzaville, Grâce Mackoumbou, a offert le 4 mars des pagnes à plus d'une centaine de femmes issues des différents quartiers de la première circonscription électorale de Mfilou, septième arrondissement de la capitale, afin de leur permettre de mieux célébrer la Journée internationale des droits des femmes.

La cérémonie de remise du don s'est déroulée au quartier Ndzoko. Elle a été un moment émouvant entre le candidat malheureux aux dernières élections

Grâce Mackoumbou et l'UMP ont voulu fédérer la gent féminine de Mfilou I après leur échec aux dernières législatives. D'où l'importance de ce geste symbo-

j'ai été candidat et bien que malheureux, ces femmes sont avec moi jusqu'aujourd'hui », a laissé entendre le président fédéral de l'UMP, une formation politique membre de la coalition des partis du centre.

En effet, elles étaient des dizaines à avoir répondu à l'appel de Grâce Mackoumbou, à quatre jours de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme. A chacune son pagne flanqué «Journée internationale de la femme», les bénéficiaires ont trouvé en ce geste philanthropique une aubaine pour le 8 mars, date dont le pagne a un symbole. « Je n'avais pas de quoi m'acheter le pagne. A ma grande surprise, lorsque je suis arrivée sur les lieux, mon nom figurait sur la liste des bénéficiaires. C'est pourquoi, je suis vraiment heureuse, le 8 mars je serai parmi les femmes qui vont mettre les pagnes. J'imagine déjà ce que sera la journée du 8 mars. Que Dieu bénisse ce monsieur », s'est réjouie Rochelle Samba.

Le même sentiment de joie a été partagé par Dieuveila Malanda. « C'est pour la deuxième fois qu'il nous offre des pagnes en ce qui concerne la Journée internationale de la femme. Pour la journée du 8 mars, tout est déjà bien fait, je suis vraiment ravie », a-t-elle indiqué.

Rude Ngoma



La femme occupe une place de choix dans la société/Adiac

législatives à Mfilou, Grâce Mackoumbou, et un échantillon de femmes de cette partie de la ville. « La femme occupe toujours une place importante dans la société congolaise comme partout dans le monde. Pour moi, c'est l'occasion de l'honorer parce que sans elle nous ne sommes rien. Sans la femme, je ne serai pas dans la rue aujourd'hui », a justifié le principal donateur.

Conscient de ce que symbolise le pagne pour la femme africaine,

liquide afin de maintenir l'ambiance qui a régné tout au long de la campagne électorale de juillet 2022. « Je remercie le président national de l'UMP, Digne Elvis Okombi Tsalissan, qui m'a aidé financièrement, moralement et physiquement. Sans son soutien multiforme, cette activité n'aurait peut-être pas pu avoir lieu. Ce sont en majorité des femmes du parti parce que je suis le président fédéral. Ici c'est ma base, ma circonscription, c'est ici que

La JPDC et les femmes de Djiri se mobilisent

La section Djiri de la Jeunesse du parti pour le développement communautaire (JPDC), dirigée par Loïc Ghislain Inkouivou, a organisé, le 4 mars, une rencontre de sensibilisation, d'échange et d'orientation sur le rôle de la femme dans la société.

Les responsables de la JPDC, dont le président Slash Kamongo ainsi que les membres du bureau de la section Djiri, ont, lors des échanges avec les femmes du neuvième arrondissement, salué le dynamisme de ces dernières dans l'accomplissement du programme de leur parti politique.

Ils ont, en effet, parlé de la structuration du PDC Djiri, des préparatifs de la célébration, le 8 mars, de la Journée internationale des droits des femmes. A cet effet, les responsables de la section Djiri du PDC ont offert des pagnes aux femmes présentes à la rencontre qui ont promis



de célébrer avec faste la fête et profité de ce moment pour émettre leurs

Des femmes recevant leur pagne/Adiac avis concernant la vie de ce parti politique.

R.Ng.

Les femmes en liesse à Owando

Au Congo, la Journée internationale des droits des femmes de ce 8 mars 2023 sera célébrée dans le département de la Cuvette.

La gent féminine, composée des femmes et filles de différentes couches sociales, venue de plusieurs localités du pays a déjà rallié Owando, chef-lieu du département, pour les festivités. « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes » est le thème retenu au plan international.

Au niveau national, le thème choisi a une connotation numé-



MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME AU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

113^{ÈME}
JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

8 MARS

OWANDO 2023
DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

Thème international:

“POUR UN MONDE DIGITAL INCLUSIF:
INNOVATION ET TECHNOLOGIES
POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES”

Thème national:

“FEMMES PROTÉGEONS-NOUS CONTRE
LES VIOLENCES EN LIGNE AVEC
LA LOI MOUEBARA”

rique : « Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne avec la loi Mouebar ». Cette loi portant lutte contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes et filles a été adoptée par les deux chambres du Parlement et promulguée le 4 mai 2022.

Plusieurs activités sont au programme des festivités du 8 mars à Owando : le lancement de la formation des formateurs des groupements coopératifs féminins ; exposition-vente des produits locaux ; activités sportives ; course des piroguières... Il y aura également la remise des distinctions honorifiques à différentes personnalités par le chancelier des Ordres nationaux.

Rominique Makaya

LEADERSHIPS AGENCY
HOTESSE D'ACCUEIL

Recrute:

- Hôtesse d'accueil
- Maître de cérémonie
- Chorégraphe
- Animateur ou Animatrice.

Contact : 06 670 13 66

Détails :

Dépêches de Brazzaville
voir Madame okollo

Déclaration du secrétaire général des Nations unies à l'occasion de la Journée du 8 mars 2023

À travers le monde, les droits des femmes régressent sous nos yeux. Selon les dernières prévisions, au rythme actuel, il faudra encore 300 ans pour atteindre la pleine égalité des genres.

Aujourd'hui, les femmes et les filles sont les premières et les plus durement touchées par les crises qui s'enchaînent, de la guerre en Ukraine à l'urgence climatique. Sur fond de recul mondial de la démocratie, les droits des femmes de disposer de leur corps et d'avoir le contrôle de leur vie sont remis en question et bafoués.

Deux statistiques témoignent très clairement de notre échec.

D'une part, toutes les dix minutes, une femme ou une fille est assassinée par un membre de sa famille ou un partenaire intime.

D'autre part, toutes les deux minutes, une femme meurt pendant la grossesse ou l'accouchement. La plupart de ces décès pourraient parfaitement être évités.

En cette Journée internationale des femmes, nous devons nous engager à faire mieux. Nous devons inverser ces terribles tendances et lutter afin de préserver la vie et les droits des femmes et des filles partout dans le monde.

C'est l'une de mes principales priorités et un élément central du travail de l'Organisation des Nations unies dans le monde entier.

Du Soudan du Sud au Myanmar, nous soutenons les femmes et les filles dans les situations de crise et veillons à ce que leurs voix soient entendues dans les processus de paix.

La vice-secrétaire générale, Amina Mohammed, s'est récemment rendue en Afghanistan avec un message pour les autorités : les femmes et les filles ont des droits humains fondamentaux et nous ne cesserons jamais de les défendre.

Cette année, la Journée internationale des femmes a pour thème principal la réduction des disparités entre femmes et hommes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. À l'échelle mondiale, les hommes ont 21 % de chances de plus que les femmes d'être en ligne – un écart qui dépasse 50 % dans les pays à faible revenu.

Mais, même les pays les plus riches paient le prix des stéréotypes liés au genre et des préjugés hérités du passé. Dans le secteur des technologies, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, la proportion s'élève à cinq contre une.

Les big data sont devenues un bien précieux et un élément essentiel à la prise des décisions politiques et économiques. Mais elles prennent rarement en compte les différences entre les genres – voire le genre féminin tout court.

Nous devrions tous être alarmés par le fait que des produits et services intègrent, dès leur conception, la marque de l'inégalité entre les genres et font entrer le patriarcat et la misogynie dans la sphère numérique. Les Silicon Valleys de ce monde ne doivent pas se transformer en vallées de la mort pour les droits des femmes.

Les décisions médicales fondées sur des données relatives au corps masculin peuvent être dangereuses lorsqu'elles s'appliquent à une femme. Pire, elles peuvent être mortelles.

La discrimination que subissent les femmes dans le domaine de la science et de la technologie est le résultat de siècles de patriarcat, d'inégalités et de stéréotypes néfastes. Les femmes ne représentent que 3 % des personnes récompensées par un prix Nobel dans les catégories scientifiques depuis 1901. Par ailleurs, les femmes en ligne, notamment les scientifiques et les journalistes, sont souvent la cible de discours haineux et d'agressions sexistes qui visent à les dénigrer et à les réduire au silence.



Mais elles continueront de faire entendre leur voix. Partout, les femmes et les filles réclament leurs droits, et leurs paroles résonnent dans le monde entier.

Nous devons agir sur plusieurs fronts pour faire en sorte que les femmes et les filles puissent contribuer pleinement au savoir universel sur les plans scientifique et technologique.

Nous devons faire tomber les barrières, qu'il s'agisse de données discriminatoires ou de stéréotypes qui détournent les filles des disciplines scientifiques dès leur plus jeune âge.

Les décideurs de tous bords doivent élargir la participation des femmes et leur accès aux plus hautes responsabilités dans le domaine de la science et de la technologie, au moyen de quotas si nécessaire.

Ils doivent être créatifs, élargir leur vivier de recrutement et sélectionner des candidatures en fonction des compétences requises. Ils doivent aussi être persévérants. L'égalité des genres n'arrivera pas toute seule : il faut en faire une priorité et une aspiration. Cette approche donne des résultats à l'ONU, où nous avons mis en place une stratégie pour la parité des genres au sein de notre personnel.

Nous devons également agir pour offrir aux femmes un environnement numérique sûr et mettre fin à l'impunité des auteurs d'agressions en ligne et des plateformes numériques qui leur permettent de perpétrer de tels actes.

L'Organisation des Nations unies travaille avec les États, la société civile, le secteur privé et d'autres à l'élaboration d'un Code de conduite visant à réduire la malveillance et l'impunité qui règnent sur les plateformes numériques, tout en défendant la liberté d'expression.

Les droits des femmes ne sont pas un luxe dont nous pourrions nous passer en attendant d'avoir enrayer la crise climatique, mis fin à la pauvreté et créé un monde meilleur.

Investir en faveur des femmes et des filles est le moyen le plus sûr d'améliorer le sort de toutes les personnes, communautés et pays, et de mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ensemble, construisons un monde plus inclusif, plus juste et plus prospère pour les femmes et les filles, les hommes et les garçons, partout dans le monde.

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes de l'hôpital général Adolphe-Sicé s'engagent pour le changement

Une journée thématique a été organisée le 7 mars à l'hôpital général Adolphe-Sicé (HGAS) de Pointe-Noire, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, en présence de Lambert Chakirou, directeur général dudit hôpital.

« Femmes de l'hôpital général Adolphe-Sicé engagées pour le changement », tel a été le thème de l'activité qui a réuni les médecins, infirmières, sages-femmes, agents d'administration, techniciennes de surface..., toutes animées par le devoir de cultiver et pratiquer les vertus pouvant permettre de contribuer à l'œuvre de civilisation. « Le choix de ce sous-thème se justifie par la volonté éloquente des femmes de notre structure de redorer le blason et éclairer l'image de cet hôpital avec lequel la population de Pointe-Noire et ses environs entretiennent des rapports séculaires et très manifestes », a dit Audrey Natacha Ndzota Mabengué, directrice des soins infirmiers, médico-technique et de la réadaptation, présidente du comité d'organisation. Pour atteindre un tel objectif, a-t-elle ajouté, les femmes de l'HGAS prennent comme modèle Emeline Pankhurst, celle-là

même qui s'est battue pour que les femmes obtiennent le droit de vote au Royaume-Uni. Pour Lambert Chakirou, directeur général de l'HGAS, « cette journée est une occasion d'honorer les femmes et les filles du monde entier et particulièrement celles travaillant à l'hôpital général Adolphe-Sicé. Nous rendons hommage à leur rôle dans la prise en charge des malades et l'amélioration de la qualité des soins en tant qu'elles constituent un peu plus de la moitié des effectifs du personnel de notre hôpital. Souvenons-nous qu'il y a très peu de temps, les femmes médecins, infirmières, sages-femmes, techniciennes de surface et autres comptables et agents de l'administration ont pris une part importante dans la lutte contre la pandémie de covid-19... Cette implication au bien-être de la population prouve à suffisance que les femmes d'aujourd'hui ne



La tribune à l'ouverture de la journée thématique à l'HGAS Adiac

sont plus celles qui attendent qu'on leur donne un siège à table plutôt qu'elles apportent leur propre chaise pliante ».

La matinée a donné lieu à plusieurs communications dont « Femme et milieu de travail », « Innovations et technologies au service de l'égalité entre l'homme et la femme », « Accueil du patient », « Contrôle

de la qualité des soins à l'hôpital général Adolphe-Sicé », « Prise en charge de la douleur post-césarienne », « Place de l'infirmière dans la prescription médicale », « Prélèvements sanguins veineux : pratiques infirmières »... Des communications qui ont donné lieu à des échanges, des débats fructueux et enrichissants.

Signalons que la 113^e Journée internationale des droits des femmes a pour thème « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes ». Sur le plan national, elle est célébrée sur le thème « Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne avec la loi Mouébara ».

Hervé Brice Mampouya

GENRE

Des filles édifiées sur les violences en ligne

Les membres de l'association Azur développement ont échangé, le 7 mars à Brazzaville, avec les apprenantes des classes de terminale du lycée Nganga-Edouard sur les violences en ligne en vue d'améliorer leurs connaissances et la compréhension en la matière.

L'objectif de l'échange a été de partager les stratégies de protection de la vie privée sur les réseaux sociaux et sur internet, vulgariser la loi Mouébara ainsi que présenter les services offerts par le guichet unique pour une assistance aux femmes et enfants victimes de violences. Il a été organisé en prélude à la célébration de la Journée internationale des droits des femmes sur le thème « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes ». Au niveau national, la journée est célébrée sur le thème « Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne avec la loi Mouébara ». Les organisateurs de l'échange ont révélé que l'enquête réalisée en ligne en 2018 par l'association Azur développement a montré 54% de filles victimes contre environ 40% des femmes. « Un rapport d'étude de l'Unicef sur les violences de genre et en ligne en milieu scolaire au Congo, publié en 2020, révèle que l'ampleur des actes de violences en ligne est considérable. Cette étude montre



que les victimes de violence en ligne auraient principalement souffert de harcèlement en ligne 49,2%, de diffusion d'images privées ou à caractère sexuel sans en avoir l'autorisation (18,9%) et de profération de menaces de violence (15,8 %) », a-t-on laissé entendre.

Le juriste Roméo Mbengou a souligné dans sa communication les violences en ligne qui prennent souvent diverses formes. Selon lui, elles partent du cyber harcèlement en passant par la publication des images intimes qui se font par l'utilisation des différents outils numériques.

Par ailleurs, d'autres communications ont porté sur la loi Mouébara, la cybercriminalité et protection des données personnelles ainsi que le guichet unique d'assistance aux femmes et filles victimes de violence. A Brazzaville, le service est joignable par le numéro 06 404 41 95, et

Des élèves lors de la séance d'échange/Adiac à Pointe-Noire par le 06 628 00 48. Le service est gratuit et les victimes de toutes formes de violences bénéficieront des séances d'écoute ; de l'accompagnement; de l'assistance et de l'orientation par le biais des animateurs vers un centre de santé.

Lydie Gisèle Oko

NOS OFFRES INTERNET EVOLUENT, VOS VIES CHANGENT



Plus de vitesse au même prix pour plus d'usages !



NOS NOUVELLES OFFRES INTERNET ILLIMITÉ SPEED FAMILY

	SPEED FAMILY 60	SPEED FAMILY 100	SPEED FAMILY 220
USAGES	Le forfait Haut Débit Speed Family 60 est parfait pour connecter entre 5 et 10 équipements tels que les smartphones, les smart TV ou ordinateurs... Grâce à ce forfait de 60 Mbps, vous pourrez profiter en simultané d'une expérience multi-média unique et travailler de chez vous sans aucun soucis.	Le forfait Très Haut Débit Speed Family 100 est idéal pour connecter entre 10 et 15 équipements nécessitant un débit internet soutenu. Avec ce forfait généreux de 100 Mbps, vous pourrez regarder des vidéos en streaming Full HD, jouer confortablement à des jeux en ligne, télécharger des fichiers volumineux rapidement ou participer à des réunions en ligne tout en étant connecté sur plusieurs équipements en simultanés.	Le forfait Très Haut Débit Speed Family 220 est conçu pour répondre aux besoins des utilisateurs nécessitant une très forte disponibilité de bande passante. Avec un débit de 220 Mbps, vous pourrez regarder des vidéos en streaming 4K sur plusieurs équipements tout en téléchargeant des fichiers de grande taille tels que des films ou des jeux plus rapidement sans pour autant interrompre votre visioconférence.
DÉBITS	12 Mbps 60 Mbps	35 Mbps 100 Mbps	60 Mbps 220 Mbps
COÛTS MENSUELS	▼ 25 000 F CFA	▼ 35 000 F CFA	▼ 45 000 F CFA
	BOX INTERNET 5.000 FCFA INSTALLATION GRATUITE	BOX INTERNET ET INSTALLATION GRATUITE	BOX INTERNET ET INSTALLATION GRATUITE

COOPÉRATION

Les parlementaires allemands au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

La visite qu'a effectuée les parlementaires allemands au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le 6 mars, s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de coopération culturelle entre ce mémorial et l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne.

Reçus par la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélénda Ayessa, les parlementaires allemands conduits par leur ambassadeur en République du Congo, Wolfgang Klapper, ont d'abord échangé avec la directrice de ce haut lieu de mémoire et de culture, avant de visiter le bâtiment historique où reposent le fondateur de la ville de Brazzaville, Pierre Savorgnan de Brazza et sa famille.

Cette visite guidée par la directrice du mémorial a permis aux parlementaires allemands d'assouvir leur curiosité sur l'histoire de la fondation de la ville de Brazzaville en 1880, des œuvres du roi Makoko Olloh 1^{er} et de De Brazza, ain-



Les parlementaires allemands posant avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza/Adiac

si que sur la raison d'être de ce mémorial, inauguré le 3 octobre 2006. « Cette médaille consiste simplement à montrer que nous

sommes très reconnaissants envers la directrice pour avoir consacré son temps à nous parler de ce musée et de la culture qu'il

représente. Nous sommes six parlementaires du Parlement allemand, et représentons les partis du gouvernement aussi bien

que ceux de l'opposition. Et nous sommes ici pour comprendre le pays dans lequel il vivait. Les députés ont été très impressionnés par le bâtiment de ce mémorial, symbole de l'histoire et la culture qu'il présente non seulement au peuple congolais, mais aussi à nous, représentants du parlement allemand », a déclaré le président du groupe d'amitié Allemagne-Congo, HON. Jürgen Coss.

A l'issue de cette rencontre, le président du groupe d'amitié Allemagne-Congo a remis à la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélénda Ayessa, la médaille du parlement allemand.

Bruno Okokana



Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)

N°Vert

Le 4040

Dans le cadre du mécanisme de gestion des plaintes le **projet PRAASED** informe le grand public ainsi que la communauté éducative (Enseignants, directeurs des écoles, parents d'élèves, inspecteurs, agent du DDEPSA, qu'il met à leur disposition le numéro vert **le 4040** pour recevoir les plaintes / réclamations liées aux activités du Projet / apporter des éclaircissements et des informations nécessaires / répondre aux difficultés rencontrées par les différents partenaires engagés ou impliqués directement ou indirectement dans les activités du projet PRAASED.

COOPÉRATION

Une nouvelle politique militaire française en Afrique se dessine

Le nouveau modèle de partenariat impliquant une « montée en puissance » des armées africaines sera mis au point d'ici le 14 juillet prochain, selon des sources proches de l'Élysée. Cette démarche sera focalisée sur la réorganisation des effectifs sur le continent, comme l'assure le président français, Emmanuel Macron, qui vient d'achever une tournée africaine de cinq jours en Afrique centrale, notamment au Gabon, en Angola, au Congo et en République démocratique du Congo.

Pour le chef de l'Etat français qui plaide ces derniers temps en vue d'un réel partenariat sécuritaire avec les Etats africains face à la progression des groupes djihadistes, la réduction de la présence militaire française qu'il a annoncée, le 27 février à Paris, ne sera « ni un retrait, ni un désengagement ». Il s'agit « d'adapter ce dispositif » en tenant compte de l'évolution des menaces et des « besoins » des pays partenaires et en offrant plus de « coopération et de formation », a-t-il expliqué à Libreville.

Le réaménagement envisagé concerne les bases françaises à Libreville, Abidjan et Dakar, mais pas celle de Djibouti plus tournée vers les partenariats de l'océan Indien. Il implique « la présence de davantage de militaires régionaux sur nos bases et donc de partager, de cogérer ces bases », a poursuivi Emmanuel Macron. Ce qui revient à dire qu'après le départ des forces françaises du Mali, la France est maintenant encline à réduire sa présence militaire sur le continent et à mettre en avant les opportunités de coopération via ses écoles, ses instituts, ses formateurs, ses entreprises.

Dans son discours prononcé la veille de sa récente tournée

africaine, le président français avait déclaré que « La transformation débutera dans les prochains mois avec une diminution visible » des effectifs dans les bases des Etats partenaires. Cette réorganisation, avait-il abondé, « se traduira, en effet, par (...) une africanisation, une mutualisation » des grandes bases.

« Vous aurez une réduction du nombre de nos militaires qui s'accompagnera d'une montée en charge de leurs partenaires

seront pour certaines rebaptisées, elles vont changer de physionomie, de logique d'empreintes », avait précisé le président français.

Le dispositif militaire français sera réarticulé vers le golfe de Guinée

La nouvelle politique militaire française qui sera concrétisée prochainement suscite déjà des réactions. Hassane Koné, chercheur à l'Institut des études de sécurité à Dakar, pense que «

Russie, la Chine et la Turquie », a-t-il soutenu. Et d'ajouter : « la France doit aussi apporter la preuve de son attachement à sa relation avec l'Afrique en particulier dans le contexte de la guerre en Ukraine. Car, l'attention accordée aux Ukrainiens suscite chez les Africains beaucoup d'interrogations sur ce que, eux, représentent pour les Français ».

De son côté, Alain Antil, directeur du Centre Afrique subsaharienne de l'Institut français

civile », a-t-il fait remarquer.

Malgré le fait qu'elle veut réduire sa présence militaire en Afrique, la situation sécuritaire dans le golfe de Guinée retient l'attention de la France. Les autorités françaises avaient annoncé, il y a un an, vouloir discuter avec les Etats de cette région menacés par les djihadistes pour mettre au point une nouvelle relation. Sans donner de détails sur ces négociations avec les pays du golfe de Guinée, le président français les a invités à exprimer « leurs besoins sécuritaires et militaires ». « De manière très claire, les besoins sont là », a souligné récemment Emmanuel Macron, citant la piraterie maritime, l'orpaillage clandestin, les « crimes environnementaux liés au trafic de stupéfiants ».

Signalons que la France déploie encore quelque 3 000 militaires en Afrique, notamment au Niger et au Tchad, après y avoir compté jusqu'à 5 500 hommes, au moment de la concentration sur la lutte contre les groupes terroristes au Sahel. Elle entend réarticuler son dispositif vers des pays du golfe de Guinée, gagnés par la poussée djihadiste, et être moins visible sur le terrain.

Nestor N'Gampoula

« Ces bases ne seront pas fermées, mais elles seront transformées, elles deviendront pour les unes des académies, pour les autres des bases mais partenariales. Elles seront pour certaines rebaptisées, elles vont changer de physionomie, de logique d'empreintes »

africains en fonction des besoins qui seront définis et précisés » dans les prochaines semaines, confiait-il. « Ces bases ne seront pas fermées, mais elles seront transformées, elles deviendront pour les unes des académies, pour les autres des bases mais partenariales. Elles

la diplomatie française doit être à l'écoute » des demandes des pays africains. « Depuis dix ans, la situation sécuritaire des pays du Sahel se dégrade, de jour en jour. Si on sollicite un appui en équipements et que la France ferme la porte, ces pays vont se tourner vers la

des relations internationales, relève que l'approvisionnement en matériels militaires est « un point clé ». Mais cette demande est difficilement audible pour des pays comme la France « étant donné que certains pays sahéliens commettent des exactions contre la population

DÉMOGRAPHIE

Les pays dont la population décline

À l'image de la Chine, dont la population a baissé pour la première fois en plus de 60 ans, d'autres pays, surtout en Europe et en Asie, vont voir leur population décliner au cours des prochaines décennies. Cette analyse a pour base les perspectives de population publiées en juillet dernier par les Nations unies, qui fournissent des projections jusqu'à 2100.

La population décline déjà en Italie, Pologne, Japon...

Huit pays de plus de 10 millions d'habitants ont vu leur population décroître au cours de la dernière décennie. La plupart sont européens. Outre l'Ukraine, dont la population a fortement baissé en raison de la guerre avec la Russie, les autres pays d'Europe dont la population décroît – Italie, Portugal, Pologne, Roumanie et Grèce – ont en commun des taux de fécondité particulièrement bas, situés entre 1,2 et 1,6 enfant par femme, selon la Banque mondiale. Ce phénomène s'additionne, pour la Pologne, la Roumanie et la Grèce, à un

ratio migratoire négatif: les départs vers l'étranger sont plus nombreux que les arrivées depuis l'étranger. Hors d'Europe, le Japon voit aussi sa population vieillissante décliner, en raison d'une fécondité basse (1,3 enfant par femme) et d'une faible immigration. Le Japon a perdu plus de 3 millions d'habitants entre 2011 et 2021. Enfin, en Syrie, la population a été fortement affectée par la guerre.

Chine, Espagne, Russie... la population déclinera demain

À l'exception de la Syrie, tous ces pays vont voir se poursuivre le déclin de leur population, selon les projec-

tions de l'Organisation des Nations unies. Ils devraient être rejoints par la Chine, dont la baisse de 2022, la première depuis 60 ans, va se transformer en tendance durable. Aujourd'hui pays le plus peuplé du monde, la Chine devrait être détrônée dès cette année par l'Inde. Elle devrait perdre près de la moitié de sa population d'ici à 2100, passant de plus de 1,4 milliard à 771 millions habitants. D'autres pays vont rejoindre le mouvement, comme la Russie, qui avait connu un premier déclin de population entre 1994 et 2008 dans la foulée de la chute de l'URSS, l'Allemagne, la Corée du Sud ou l'Espagne, des pays dont la

population va commencer à baisser à horizon 2030, ou encore la Thaïlande, la France, la Corée du Nord ou le Sri Lanka à horizon 2050. La population européenne dans son ensemble commencerait à décliner dès la présente décennie.

La population du Vietnam, de l'Iran, de la Turquie... déclinera après demain

De nombreux autres pays vont voir leur population baisser au cours de la deuxième moitié du XXIe siècle. La population du Vietnam ou de l'Iran devrait, par exemple, décroître à partir des années 2050, celle de l'Inde, de l'Indonésie, du

Bangladesh, de la Turquie ou du Royaume-Uni à partir des années 2060. À terme, c'est la population mondiale qui devrait commencer à décliner, à partir des années 2090, après avoir dépassé les 10 milliards d'humains, selon les projections des Nations unies. Si la population européenne, américaine et asiatique devrait avoir entamé sa décrue d'ici à 2100, la population africaine continuerait, quant à elle, à augmenter. Le continent africain passerait de 1,4 à 3,9 milliards d'habitants d'ici à 2100. Quelque 38 % de la population mondiale vivrait alors en Afrique, contre environ 18 % aujourd'hui.

Noël Ndong

BELGIQUE

Des enquêtes sur un présumé projet de coup d'Etat au Katanga

Les enquêtes, indique la Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF), sont liées à l'homme d'affaires belge Thierry Lakhansky, spécialiste des gros hélicoptères de transport, arrêté le 13 septembre 2022 pour son implication supposée dans le commerce d'armes de guerre.

Les enquêteurs se penchent principalement sur des faits datant de 2021. Parmi les activités suspectes figurent celles liées à des velléités de putsch en République démocratique du Congo (RDC), selon des informations récoltées par la RTBF. Les termes du mandat d'arrêt décerné le 14 septembre dernier à l'égard de Thierry Lakhansky et d'autres suspects font état «des contacts et des liens qu'ils paraissent entretenir avec l'ex-général Numbi, dans ce qui pourrait être un projet lié à un potentiel coup d'Etat organisé par ledit général, proche du clan Kabila, au Katanga». Les premières lignes du mandat, poursuit la RTBF, mentionnent aussi des «démarches entreprises pour obtenir des cartes d'état-major du Congo, de la Zambie et du Zimbabwe à

l'échelle 1 : 25 000».

Selon le média belge, Thierry Lakhansky, par la voix de son avocat Emmanuel De Wagter, a indiqué qu'«il ne s'agissait pas d'armer des rebelles mais bien de sécuriser un référendum d'initiative populaire au sujet de l'indépendance du Katanga». «La situation généralement instable au Sud et à l'Est de la RDC, la proximité des prochaines élections prévues en fin d'année, l'histoire du Katanga et de ses liens avec la Belgique, ainsi que la personnalité de John Numbi inscrivent le dossier dans un contexte géopolitique particulier. D'autant qu'afin de mieux cerner les agissements de Thierry Lakhansky et des autres suspects, les enquêteurs sont allés fouiller jusque dans des bureaux de la Défense», fait savoir la RTBF,

précisant que Thierry Lakhansky coopérait avec les services belges de renseignement.

Par ailleurs, poursuit cette radio, au début des années 2000, Thierry Lakhansky est intervenu via sa société «Skytech» auprès des forces régulières en RDC. «Il a, par exemple, endossé un rôle de conseiller pour la force aérienne congolaise, à une époque où John Numbi était officiellement en poste. La RDC souhaitait alors remettre en ordre les hélicoptères russes MI-26 en sa possession. Plus récemment, Thierry Lakhansky aurait entretenu des liens avec John Numbi, désormais «ex-général», dans un tout autre contexte : celui d'une tentative de coup d'Etat au Katanga. C'est ce que soupçonnent les enquêteurs», révèle le média.

Lien avec les services de renseignement

Selon les informations de la RTBF, ces différents contacts et activités n'étaient pas inconnus de la sûreté de l'Etat belge. Mais, ces dernières années, Thierry Lakhansky collaborait surtout avec le Service général du renseignement et de la sécurité (SGRS), le service de renseignement militaire belge. Et, ce dernier, à en croire plusieurs sources contactées par la RTBF, ne semble pas avoir voulu mettre un frein à sa coopération avec Thierry Lakhansky en RDC.

Pourquoi ? «Il s'agissait sans doute de garder une ouverture, de ne pas être aveugle sur ce qui se tramait et de consolider la position d'information historiquement forte de la Belgique en

RDC», avance un interlocuteur à la RTBF. «Cela ressemble à une opération secrète périlleuse vu la situation instable de la RDC et le passé belge sur place», juge plutôt un autre. En tout cas, Thierry Lakhansky a pu interpréter l'attitude du SGRS à son égard comme une «couverture» ou un «blanc-seing», estiment les deux. Cependant, indique la RTBF, dans une réaction écrite qui lui a été transmise, le service de renseignement militaire a souligné que le SGRS ne s'implique jamais dans de quelconques activités visant la déstabilisation d'un Etat. «Le SGRS réaffirme sa volonté immuable d'appuyer les autorités judiciaires dans tout dossier qu'elles jugeraient opportun, en étroite collaboration et sous le contrôle du Comité R», relate la RTBF.

Patrick Ndongidi

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

La population de Bumbu crée un cadre d'échanges permanent

Le Mouvement des jeunes en action pour le développement (Mojac), encadré par la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi de l'action publique (Corap), vient d'aider la population de la commune de Bumbu à mettre en place un cadre d'échange permanent en vue de mener des actions visant l'amélioration de l'accès à l'électricité dans cette entité.

La structure de onze membres avalisés par la population est parmi les résultantes d'une rencontre citoyenne organisée le 7 mars à l'espace Impérial, dans la commune de Bumbu. La population de Bumbu et de Kasa-Vubu, la société civile et les représentants des autorités de ces deux communes ont pris part à la rencontre qui a permis de sensibiliser les habitants de ces municipalités à leurs droits, principalement celui d'accéder à l'électricité. Des droits garantis par la Constitution et les lois congolaises. Cela a été également l'occasion d'identifier les problèmes liés à cet accès au courant électrique et de chercher des pistes de solution à cette carence constatée. La population de Bumbu et de Kasa-Vubu a clairement manifesté ses inquiétudes et poser des questions sur la situation énergétique de ses entités respectives.

Identification des problèmes et pistes de solution

Dans la méthodologie, Mojac a permis à la population de s'exprimer, de parler de son vécu quotidien. Chaque intervenant a partagé son expérience quant à la situation d'accès à l'énergie. Les problèmes relevés sont notamment la carence avérée dans la fourniture du courant électrique causée par des coupures intempestives du courant électrique ou carrément le manque dû aux pannes des transformateurs ou du réseau; la facturation fantaisiste ainsi que la reprise des factures déjà apurées, etc. Les participants au forum ont été d'avis que ce manque du courant électrique non seulement rend difficile la vie dans les ménages



La population donne son point de vue sur le travail de la Snél/Adiac

mais crée également l'insécurité la nuit, en favorisant l'action des voleurs et autres bandes de malfaîtres communément appelées «kuluna». Ceux qui maîtrisent bien cette situation et l'évolution des différents quartiers ont également relevé l'inadéquation entre l'augmentation de la charge en électricité et l'amélioration ou l'agrandissement des installations de la Société nationale d'électricité (Snél). «La charge augmente, avec l'agrandissement des quartiers et l'augmentation des ménages mais, les installations de la Snél restent inchangées et incapables de supporter cette élévation des charges», ont souligné les différents intervenants.

Une responsabilité partagée

Deux représentants de l'Etat, l'assistant du bourgmestre de la commune de Kasa-Vubu, Jean-Pierre

Mukuna Kabamba, et le chef de service Energie de la commune de Bumbu, Jean-Claude Mukengeshayi, ont reconnu la situation peu prestigieuse de l'accès à l'électricité de la population de ces deux municipalités voisines. Mais, ils ont également indiqué que les responsabilités sont partagées entre l'Etat et la population. Ils ont clairement relevé la part de responsabilité de l'Etat, à travers la Snél, ainsi que celle de la population qui se comporte très mal, en accédant aux installations de la Snél alors qu'elle n'en a pas le droit, et fait des raccordements qui ont des conséquences désastreuses sur le réseau électrique.

Amener l'Etat à améliorer la situation d'accès à l'électricité

Intervenant pour le compte de la Corap, Iris Kashindi a posé la question de savoir si dans le contexte actuel, on pouvait affirmer que la commune

de Bumbu est alimentée en courant électrique. La réponse de la population a été sans équivoque : non !

Une autre question a été de savoir ce que préconisait la population pour l'amélioration de son accès à l'électricité. Ici, elle est d'avis qu'au niveau des services de la Snél, il était difficile de trouver des solutions. Mais, qu'il était possible d'agir, sans préciser ce qu'elle pouvait réellement faire.

Cette position de la population a permis à Iris Kashindi de la sensibiliser aux possibilités existantes pour améliorer l'accès à l'électricité sur toute l'étendue du pays. Notant que cet accès au courant électrique était un droit pour la population garanti par la Constitution, ce cadre de la Corap a fustigé le fait que les gouvernants choisissent le système énergétique centralisé, qui est très lourd. «Nous avons plus de soixante-trois barrages abandonnés

à travers le territoire national et qui ne demandent pas des investissements colossaux pour fonctionner et donner du courant à la population. Donc, on ne peut pas seulement compter sur Inga. Mais, il y a également d'autres formes d'énergies renouvelables comme l'éolienne, le solaire, etc. que le gouvernement peut adopter», a souligné Iris Kashindi.

C'est ici que cet activiste de la société civile appelle à la conscience de la population pour une lutte et des actions en vue de l'amélioration de ses conditions d'accès à l'électricité. «Partout en RDC, nous avons la possibilité d'avoir de l'électricité mais, pourquoi cette carence ?», s'est-il demandé. Il n'est donc pas normal, a-t-il souligné, que malgré toutes ces potentialités dont regorge le pays, la population soit dans le noir. Dans le cadre de ces actions à mener par la population encadrée par la société civile pour amener l'Etat à améliorer cette situation et le quotidien de la population, il est prévu, au cours de ce mois, deux grandes activités. Il s'agit de la réunion de toutes les factures de consommation d'électricité émises alors que la population n'est pas desservie en courant électrique, qui seront déposées à l'issue d'un carnaval au bureau de la Snél; et d'une marche pacifique pour dénoncer cette situation calamiteuse d'accès à l'électricité, prévue le 24 mars et dont l'itinéraire sera déterminé.

La Mojac a, par ailleurs, promis la mise en place prochaine du cadre d'échange permanent pour la commune de Kasa-Vubu.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

La demande de liberté provisoire de Fortuna Biselele rejetée

La justice a déclaré non fondée la requête de l'ancien collaborateur du président Félix Tshisekedi.

Après examen de la requête de Fortuna Biselele, le tribunal de grande instance de Kinshasa Gombe a déclaré non fondée, le 6 mars, la demande de mise en liberté provisoire formulée par l'ancien conseiller privé du

président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Fortuna Biselele avait introduit, via ses avocats, ses attestations médicales au niveau du tribunal pour des soins appropriés à l'extérieur du pays. Sa démarche est soutenue notamment par plusieurs organisations non gouvernementales des droits de l'homme. Celles-ci clament

également son innocence.

À travers un communiqué, l'Union des défenseurs des droits de l'homme en République démocratique du Congo, membre de la Fédération internationale pour les droits humains, avait demandé à la justice d'accorder à Fortuna Biselele la liberté provisoire au regard de la dégradation pro-

gressive de son état de santé. Il est notamment reproché à l'ancien collaborateur du président Tshisekedi d'avoir voulu fomenter des troubles contre l'État. Il est détenu à titre préventif depuis janvier dernier au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa après qu'il s'était présenté devant la Cour d'appel.

Jules Tambwe Itagali

CINÉ-DÉBAT

«L'empire du silence» à l'affiche à la cathédrale de Kinshasa

La projection prévue le 9 mars à 18h 00 dans la salle paroissiale, en présence du réalisateur Thierry Michel, va marquer le point de départ de la troisième tournée congolaise du documentaire «L'empire du silence» à travers quatre provinces.

Le ciné-débat organisé à la cathédrale Notre-Dame du Congo jeudi vaudra bien le détour. Déjà, aux dires de Thierry Michel, «l'Eglise et l'évêché ont mobilisé tout le clergé kinois, le comité des laïcs chrétiens et les intellectuels catholiques» autour de cette soirée. La paroisse de Lingwala accueillera la première projection en cité de «L'empire du silence». Il semble que le moment est bien choisi pour passer le message du film qui clame «Justice pour le Congo» et invite les Congolais à compter sur eux-mêmes pour se tirer d'affaire. En effet, dans le contexte actuel, la guerre persistante dans l'Est exacerbée avec la prise de Bunagana notamment n'en finit pas de troubler les esprits. La période pré-électorale qui, on le voit bien donne lieu à une pré-campagne qui se fait à qui mieux-mieux, justifiée par l'enrôlement en cours, choque plusieurs sensibilités. Plus personne ne se leurre, il n'y a rien à attendre de la communauté internationale, «L'empire du silence» le dit. Il va éclairer les esprits là-dessus et sur les plus grandes questions dont l'impunité qui semble échapper au registre des impératifs pour le revirement visant le redressement de la République démocratique du Congo agonisante. Plusieurs de ceux qui ont vu le film lors de ses projections précédentes au Palais du peuple, puis au Centre Wallonie-Bruxelles, avaient souhaité sa projection en cité. Les enjeux politiques du moment, avec les élections qui pointent à l'horizon, laissent croire que la vue de «L'empire du silence» ne sera pas sans conséquence. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la présence de Denis Mukwege, pressenti ou du moins jusqu'ici souhaité comme candidat président, va rajouter à l'intérêt qu'on va

lui porter. En effet, il sied de rappeler que le discours du célèbre Prix Nobel congolais qui ouvre et clôture le documentaire résonnera encore plus. Son indignation, qui est celle de toute une population meurtrie, désespérée et vouée quasiment à elle-même, ajouter à cela son engagement et sa lutte pour un meilleur lendemain, suscite un espoir perdu. Entamée, la confiance du peuple semble de plus en plus reposer sur celui qui s'acharne au travail. Un exemple comme on n'en voit pas parmi les actuels politiciens. Dès lors, comme se l'imagine Thierry Michel, à n'en pas douter, «la question de sa candidature se posera lors du débat». Pas l'ombre d'un doute que le débat aille dans le même sens le



Le dernier ciné-débat de «L'empire du silence» à la cathédrale Notre-Dame du Congo, organisé au Palais du peuple en octobre 2021/Adiac

lendemain, le 10 mars. Après l'Eglise catholique, l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication organise aussi une

projection dans salle de la paroisse Notre-Dame de Fatima à 16h00.

Kananga, Kolwezi et Lubumbashi

Quant au reste de la tournée du film, Thierry Michel a confirmé au «Courrier de Kinshasa» sa présence à chacun des ciné-débats organisés autour de son documentaire. Notons que la programmation de «L'empire du silence» va se poursuivre à Kananga, Kolwezi et Lubumbashi. Tout de suite après Kinshasa, cinq dates s'alignent, du 11 au 15 mars à Kananga. Le 11 mars, de 16 h à 19h, clergé, religieux, religieuses, laïcs engagés, grands jeunes et adultes du quartier seront réunis à Thabor pour la première projection de la contrée. Toutes les autres sont prévues de 15 h à 18h. Le 12 mars, le Lycée Buena Muntu sera exceptionnellement ouvert aux élèves en préterminale et terminale. Le 13 mars, étudiants, professeurs et gens du quartier sont invités à participer au programme de l'Université Notre-Dame du Kasayi. La paroisse Saint Kalembe Mulumba invite, quant à elle, la population de Nganza à s'y rendre le 14 mars. Le barreau de Kananga

organise aussi pour sa part un ciné-débat dans ses murs le 15 mars. Elle sera suivie d'une conférence de presse où députés, politiciens, journalistes sont appelés à se joindre à la magistrature pour y prendre part.

Kolwezi a prévu une séance unique. «L'empire du silence» est programmé le 17 mars à 16h dans la Salle Manika de l'Assemblée provinciale. La ville de Lubumbashi, quant à elle, accueillera le film les soirées du 20 au 23 mars. Le 20 mars, il sera projeté à 18h au Bâtiment du 30 juin de l'Assemblée provinciale. L'Université de Lubumbashi s'est associée à l'Université Horizon pour l'organisation du ciné-débat du 21 mars et tiendra une seconde à 17h30 dans la salle du barreau. Le 22 mars est prévue une soirée au Golf Club à partir de 17h et l'archevêché organise le dernier rendez-vous le 23 mars à la même heure.

Signalons, par ailleurs, que récipiendaire du «Prix Humanum» de l'Union de la presse cinématographique belge, «L'empire du silence» était nommé pour le Magritte du meilleur documentaire 2023 en Belgique.

Nioni Masela



ARTS DE SCÈNE

L'IIT Congo restitue les assises de Fujairah

Après avoir participé au 36^e Congrès mondial de l'Institut international du théâtre (IIT) qui a eu lieu du 20 au 25 février à Fujairah, ville voisine de Dubai, aux Emirats arabes unis, Yvon Wilfrid Lewat-Let Mandah, président national de l'IIT Congo, a animé le 4 mars au musée Cercle africain un point de presse sur la participation congolaise à ces assises et leurs retombées.

Aux côtés des différentes délégations venues des cinq continents, Yvon Wilfrid Lewat-Let Mandah a représenté le Congo au sommet mondial du théâtre, de la danse et des arts de scène qui s'est tenu sur le thème « Réunir pour les arts de la scène et l'humanisme ». Ainsi, il a présenté le rapport d'activités menées par le Centre IIT de la République du Congo de 2017 à 2022. Des activités dominées par l'organisation annuelle du Festival international du théâtre et des autres arts de la scène.

A Fujairah, le délégué congolais a également pris part au comité international des dramaturges ainsi qu'aux différentes conférences et ateliers organisés durant les cinq jours des travaux. Aussi a-t-il assisté à la journée réservée au tourisme organisée en marge des assises et aux différentes élections qui ont eu lieu au niveau international.

« En présentant l'antholo-



La tribune lors de la réunion de l'IIT Congo/Adiac

gie des auteurs congolais sur le coronavirus initié par l'IIT Congo Brazzaville, la louable idée a séduit l'IIT Inde qui n'a pas hésité, par le biais de son président, à nous inviter à conduire un projet similaire dans son pays. Plusieurs formations, bourses et des participations aux différents festivals sont les autres opportunités dont

peuvent jouir les adhérents et membres de l'IIT », a-t-il ajouté.

Au cours de la rencontre, il a été également ouvert l'adhésion des nouveaux membres de l'IIT. « Que les artistes excellant dans les arts de la scène, les communicateurs, les amoureux de la culture et des arts adhèrent à l'IIT et profitent des avantages qui en découlent quand on

est membre », a invité Yvon Wilfrid Lewat-Let Mandah. Le lancement officiel de la 6^e édition du Festival du théâtre et des autres arts de la scène prévu du 27 au 29 mars à Brazzaville, et du 29 mars au 1^{er} avril à Pointe-Noire, a été fait aussi lors de ces échanges. « Panorama du théâtre congolais » est le thème de cette édition. L'IIT a été créé au lende-

main de la Seconde Guerre mondiale. L'objectif de ses fondateurs était de construire une organisation qui soit en cohérence avec les objectifs de l'Unesco sur la culture, l'éducation et les arts, et qui concentre ses efforts sur l'amélioration du statut de tous les membres des professions des arts du spectacle. Ils envisageaient une organisation qui crée des plateformes d'échange international et pour l'engagement dans l'éducation des arts de la scène, pour les débutants et les professionnels ainsi que l'utilisation des arts de la scène pour la compréhension mutuelle et la paix. Aujourd'hui, l'IIT est la plus grande organisation au monde pour les arts de la scène, avec plus de 90 centres répartis sur tous les continents.

Signalons que la 37^e édition du Congrès mondial de l'IIT aura lieu en septembre 2024, en Belgique.

Hervé Brice Mampouya

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires falbles de la France ex-colonies de la poésie je réside dans les mots droits, des mots chevillés qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennoyés quand ne grande pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de larges.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Couteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Poésie altérée pour Jean-Blaize Bilombo Simba" (2013), de "Les Fragments saugrenés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÉSIE DES CINQ CONTINENTS

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et des Travaux Ruraux

Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

ÉdiLivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Pacide MOUNDOUOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Espagne, 30e journée, 2e division
Jordi Mboula, remplacé à la 90e, et Santander, l'emportent 1-0 à Malaga. Le Racing s'éloigne ainsi de la zone rouge (7 points d'avance sur le premier relégable).

Espagne 24e journée, 4e division, groupe 3
Joel Ngoya n'est pas entré en jeu lors du succès de Formentera chez la réserve de la Real Saragosse (4-3).

Israël, 24e journée, 1re division
Le Maccabi remporte le derby d'Haifa face à l'Hapoel (4-1). Sans Mavis Tchibota.

Luxembourg, 19e journée, 1re division
Christoffer Mafoumbi n'était pas dans le groupe de Differdange, battu chez le Fola Esch (3-2). Le gardien congolais paye-t-il sa mauvaise prestation à Pétange, lors de la 17e journée ?

Dudelange prend les trois points chez l'UNA Strassen (2-1). Remplaçant, Herman Moussaki est entré à la 70e, à 1-1.

Le Racing Union est tenu en échec par l'UN Käerjeng (1-1). Avec Kablan Ngoma titulaire.

Sans Godmer Mabouba, absent, l'Etzella Ettelbrück est défaite à domicile par Mondorf (0-3).

Malte, 21e journée, 1re division
Delvin Ndinga est entré à la 62e lors du succès de Balzan face à Floriana (3-1).

Mosta s'incline à domicile face aux Hamrun Spartans (1-2). Remplaçant, Fodé Doré est entré à la 75e.

Balzan et Mosta sont 5e et 6e avec 39 et 36 points.

Portugal, 21e journée, 3e division
Jason Bahamboula est entré à la 76e lors du revers de la réserve du Vitoria Guimaraes à Vilarvense (1-2).

Ismaël Kanda n'était pas dans le groupe du Vitoria Setubal, large vainqueur de l'OS Belenenses (5-2).



Faitout Maouassa et son capitaine Teji Savanier, les deux bourreaux du SCO Angers/DR

Turquie)

Roumanie, 29e journée, 1re division
Kévin Koumbemba, titularisé en soutien de l'avant-centre, et Arges font match nul 0-0 à Voluntari. Arges est avant-dernier avec 27 points.

Russie, 21e journée, 2e division
Sous une neige abondante, le FC Oufa corrige Veles (4-1). Titulaire face à son ancien club, Erving Botaka Yobama a inscrit le second but de son équipe à la 53e : sur un corner, il survole la défense et redonne l'avantage à son équipe.

Son deuxième but de la saison et une victoire importante pour son équipe, qui sort ainsi de la

zone rouge.

Slovaquie, 22e journée, 1re division
Le DAC Dunajska Streda termine la saison régulière à la première place du classement après son ultime succès à Ružomberok (0-1). Yhoan Andzouana était titulaire au poste de latéral gauche.

Le DAC débutera les play-offs chez le Dukla Blanska Bystrica le 12 mars.

Slovénie, 25e journée, 1re division
Simon Nsana a été remplacé à la 84e lors du match nul de Bravo chez le Tabor Sezana (1-1).

Turquie, 24e journée, 1re division

Ankaragücü chute sur la pelouse du Besiktas (1-2). Remplaçant, Bevic Moussiti Oko est entré à la 89e.

Mark Mampassi est resté sur le banc lors du match perdu par Antalyaspor à Kasimpasa (1-3).

Ligue 1, 26e journée

Fernand Mayembo n'est pas entré en jeu lors de la défaite d'Ajaccio à Reims (0-1).

Encore une belle prestation de Faitout Maouassa, passeur et buteur lors du carton de Montpellier face à Angers (5-0).

En position de milieu offensif gauche, Maouassa allume la première mèche avec un centre pour Nordin : ce dernier manque le cuir qui arrive dans les pieds de Khazri (2e min).

Juste avant la pause, il triple le score en puissance et du gauche après un centre de Nordin (45e+3min).

Dos au but, il lance, en une touche de balle, Sylla, centreur décisif pour Savanier (51e min). Remplacé à la 62e, il totalise cette saison trois buts et cinq passes décisives en vingt-quatre matches.

Beni Makouana n'était pas dans le groupe.

Auxerre prend un point à Nice (1-1). Titulaire, Han Noah Massengo a été remplacé à la 63e min : peut-être fatigué par l'enchaînement des matches, après plusieurs mois de mise à l'écart à Bristol, l'ancien Monégasque a livré une prestation sans relief.

Dans les rangs azuréens, Alexis Beka Beka est resté sur le banc.

Monaco loupe encore le coche à Troyes (2-2) après avoir mené 2-1. Sans Chrislain Matsima, resté sur le banc.

Bradley Locko est entré à la 82e min lors du succès de Brest à Strasbourg (0-1). Josué Escartin n'était pas convoqué.

Camille Delourme

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

NÉCROLOGIE



Les familles Ondono, Nguenoni, Ngawa, Embon, Eya, la veuve Thérèse Bamana, les enfants et les petits-enfants Ondono, Ouamabia, Mampouya et Manana ont le profond regret d'informer les parents, la Fédération congolaise de football, les amis et connaissances, du décès tragique de leur fils, frère, père, oncle et grand-père, l'ancien agent civil à l'armée et ancien joueur de l'équipe nationale Diabes Rouge, de Patronage et de l'Interclub, Félix Ondono Ngambou, survenu le 3 mars 2023 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 1139 de la rue Balloys, avenue de l'Intendance à Ouenzé-Brazzaville.

La date et le lieu de l'enterrement seront communiqués ultérieurement.

Références :

- Avenue des Trois Martyrs, arrêt de bus 753 ;
- Avenue de la Tsiémé, arrêt de bus Mimi

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Le budget primitif 2023 adopté à la somme de 21 592 000 000 F CFA

La présidente du Conseil départemental et municipal de la ville océane, Evelyne Tchichelle, a présidé le week-end dernier la cérémonie de clôture de la première session ordinaire dite budgétaire de cette institution. Celle-ci a adopté le budget primitif exercice 2023 qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 21 592 000 000 F CFA.

Pendant plus d'une semaine, les conseillers départementaux et municipaux de Pointe-Noire se sont penchés sur plusieurs questions se rapportant à l'examen et l'adoption du budget supplémentaire du Conseil exercice 2022 et la délibération s'y rapportant, l'adoption du projet de budget primitif du conseil exercice 2023, l'examen et l'adoption du projet de programme annuel d'investissements du conseil exercice 2023 et de la délibération s'y rapportant.

Il faut dire que la tenue régulière des sessions constitue le baromètre permettant d'évaluer la vitalité d'un Conseil et par la même occasion sa bonne marche. C'est donc avec le sentiment du travail accompli que la présidente du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a personnellement présidé les séances d'ouverture et de clôture de cette assemblée locale.

S'agissant du bilan, tous les membres du Conseil ont été unanimes : la session a posé les jalons qui permettront au Conseil de fonctionner normalement. Ainsi, ils ont adopté le budget primitif exercice 2023 qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 21 592 000 000 F CFA.

Au terme des échanges fructueux, le Conseil a également adopté à l'unanimité, après amendements, le budget supplémentaire exercice 2022 qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 16 368 000 000 F CFA. Notons que cette activité s'est tenue du 23 février au 4 mars en présence de Jean Charles Ondonda, le secrétaire général du département de Pointe-Noire, représentant le préfet, et de bien d'autres autorités préfectorales et municipales.

Hugues Prosper Mabonzo



Le présidium des travaux/Adiac

FISCALITÉ

Des cadres sensibilisés aux recommandations de l'impôt des propriétés immobilières

L'atelier de présentation des recommandations de l'étude diagnostique de la mobilisation des recettes de la fiscalité foncière et immobilière en République du Congo aux parties prenantes a eu lieu la semaine dernière, à Pointe-Noire, en présence de Valery Emmanuel, chef de service fiscalité représentant le directeur départemental des impôts et des domaines du Kouilou ; du coordonnateur du projet Prisp, Patrick Valery Alakoua et du consultant national, Justin Ngué.

L'atelier a permis la présentation du rapport diagnostic sur la mobilisation des recettes de la fiscalité foncière et immobilière en République du Congo ; la présentation du plan d'action et les recommandations y relatives ainsi que l'échange des informations nécessaires à la mobilisation de l'impôt foncier.

Prenant la parole, le consultant national, Justin Ngué, a souligné le contexte dans lequel le rapport du consultant international, Thierry Pichot, sur l'audit de la fiscalité foncière et immobilière, a été validé en 2019. Il a, à cet effet, présenté aux participants quelques préoccupations contenues dans le rapport Pichot, se fondant sur la loi n°17/2000. Il s'agit, entre autres, de l'absence d'un fichier national des propriétés immobilières, une longue procédure d'immatriculation ; l'existence de la fraude et des agents corrompus ; l'absence d'une stratégie appropriée pour accroître la pression fiscale ; le manque d'informations des agents municipaux sur l'abrogation d'établissement des permis d'occuper ; l'absence des moyens d'accompagnement des notaires pour faciliter le recouvrement de l'impôt foncier ; l'absence des patrouilles



Les participants à l'atelier/Adiac

foncières et des textes d'application de la loi n°26/22 ; l'absence des propriétaires terriens dans la prise des décisions ; l'immixtion des autorités publiques dans les missions dévolues aux agents de l'Etat ; l'absence de patrouilles foncières.

Après avoir pris connaissance du plan d'action et des vingt-cinq recommandations proposées par le consultant international, les participants ont suggéré que l'immatriculation tienne compte de la capacité du contribuable. Notons que le projet lancé en 2019 sur financement du Congo

et de la Banque mondiale, à hauteur de 40 millions de dollars, a pour objectif d'améliorer la mobilisation des ressources publiques et la recevabilité en République du Congo.

Une meilleure mobilisation de l'impôt foncier

La séance d'échange entre les parties prenantes de Pointe-Noire sur les informations nécessaires à la mobilisation de l'impôt foncier lié au suivi de la mise en œuvre des recommandations de ce rapport diagnostic a eu pour rôle de déclencher un change-

ment d'attitude des acteurs de terrain, des décideurs et du public afin d'adopter les options appropriées de l'enregistrement de l'assiette fiscale et de recouvrement de l'impôt foncier.

Les participants ont suggéré la nécessité d'associer toutes les parties prenantes dans le débat y compris les propriétaires fonciers ; d'étendre les délais de publicité à un an pour des besoins d'enquête ; d'adapter le rapport à la procédure et les forfaits devraient couvrir une période de trois ans au lieu de dix.

Pour le coordonnateur général

du Prisp, en regroupant tous les maillons de la chaîne relatifs à la problématique liée au foncier à Pointe-Noire, c'est une approche de complémentarité et de synergie afin de mieux appréhender toutes les problématiques rencontrées par les différents acteurs représentés.

Au terme de l'atelier, Valery Emmanuel a remercié les acteurs de la Banque mondiale, du ministère du Plan et de la Statistique, de l'Economie et des Finances, du Prisp et la direction générale des impôts et des domaines pour leur contribution. « La coopération entre nos différentes administrations relève d'une importance capitale. Il est donc important de la renforcer à travers des ateliers comme celui-ci qui nous a permis d'avoir un regard sur les goulots d'étranglement qui freinent l'essor de la fiscalité foncière dans notre pays. A chacun, en son âme et conscience et dans la limite de ses prérogatives de jouer sa partition pour une meilleure mobilisation de cette recette qui nous échappe », a indiqué le représentant du directeur départemental des impôts du Kouilou et Pointe-Noire, Valery Emmanuel, chef de service fiscalité.

Charlem Léa Itoua

CIRCULATION ROUTIÈRE

La digitalisation élargie aux permis de conduire et à la carte grise

Après la vignette du contrôle technique, la Direction générale des transports terrestres (DGTT) va élargir la digitalisation des documents de transport aux permis de conduire et à la carte grise afin de mettre un terme à la falsification de ces documents et contribuer à renflouer le Trésor public.

Reçu par l'Assemblée nationale sur convocation du président de la Commission Economie, finances et exécution du budget, Maurice Mavoungou, pour s'expliquer sur ce projet de digitalisation inscrit dans la loi de finances 2023, le directeur général de la DGTT a démontré le bienfondé de cette innovation qui se fixe comme objectif de renflouer les caisses de l'Etat.

« Il fallait expliquer pourquoi ce retard quant à la mise en œuvre ou l'opérationnalisation de la digitalisation concernant la délivrance de tous ces documents qui jadis ne profitait qu'aux prestataires qui ne versaient rien à l'Etat », a déclaré le DGTT, Sadatte Girest Manzekélé Bokenga, au sortir de son interpellation.

« Le président de la commission que j'ai remercié ainsi que l'ensemble de la commission nous a par ailleurs signalé quelques incohérences à rattrapper concernant certains points, notamment les contrats avec certains prestataires qu'il faut régulariser », a-t-il souligné, rappelant que « cette année tout va se payer par voie électronique ». En effet, selon les nouvelles dispositions intégrées dans la loi des finances, les permis de conduire, carte grise, carte de transporteur,



cartes des activités connexes au transport, le recensement de tous les transporteurs, garages, stations de lavage, points où magasins de vente des pièces détachées des véhicules, tôlerie, vulcanisation seront désormais assujettis au paiement des taxes en ligne.

« Cette année, la DGTT va devoir se déployer sur l'ensemble du territoire national. Nous allons prendre notre temps avant de démarrer cette opération

parce que ces recettes doivent avant tout être sécurisées au risque de travailler au profit des individus », a expliqué le DGTT. Les nouvelles dispositions de la DGTT s'inscrivent dans le cadre des modifications des dispositions relatives aux droits, taxes, redevances et frais des transports terrestres. Les dispositions générales de cette loi évoquent un certain nombre de prescriptions.

« A partir de l'année 2023, dans le but de faciliter les dé-

« Une vue de la circulation à Brazzaville/DR marches administratives, il est institué un document unique de véhicule (vignette) pour tout type de véhicule dont la cylindrée n'excède pas 125cm³, toute remorque dont le poids total en charge excède 750 kilogrammes », précise cette disposition à son article 1er, rappelant que ce document unique dénommé troisième plaque se présente sous forme d'une vignette électronique générée par un système de certification électronique.

Toujours en rapport avec la nouvelle loi des finances, en matière de règlement des droits et taxes relevant du secteur des transports routiers, sont désormais admis comme modes de paiement le téléversement et le règlement en espèces au profit du Trésor public. Ces téléversements sont essentiellement des règlements effectués par les canaux digitaux, à savoir le mobile money, le prélèvement, le virement bancaire et la carte bancaire certifiés par le biais du timbre électronique généré par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE).

Dans le cadre de la loi des finances, les règlements en espèces sont majorés de 30% par rapport aux règlements effectués par téléversement. La chaîne des acteurs pour le prélèvement à opérer sont l'ARPCE, la DGTT, la direction générale des recettes de service et du portefeuille et les services du Trésor public.

S'agissant des prestataires techniques chargés de la dématérialisation, la sécurisation, la traçabilité ainsi que la certification des supports et des recettes, ils relèvent également du ressort de l'ARPCE, peut-on lire dans la loi de finances 2023.

Guy-Gervais Kitina

FINALE DE LA CAN U-20

Un derby ouest-africain pour entrer dans la légende

La finale de la 23^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans mettra aux prises, le 11 mars au stade international du Caire, en Egypte, les deux meilleures sélections mais également les deux meilleures défenses du tournoi : le Sénégal et la Gambie.

La qualification pour la phase finale de la Coupe du monde étant assurée, tous les demi-finalistes avaient à cœur la volonté de jouer crânement leurs chances pour soulever le prestigieux trophée. En dehors du Nigeria, sept fois tenant du titre, aucune des trois sélections n'a connu ce bonheur. Le Sénégal y était presque lorsqu'il a perdu trois finales d'affilée respectivement en 2015, 2017 et 2019.

Cette fois-ci, les juniors sénégalais ne veulent plus se faire piéger pour ainsi confirmer la bonne série de leur football. L'équipe fanion, les Lions de la Teranga, a remporté la première CAN de son histoire en 2021, au Cameroun. Les locaux l'ont imitée en gagnant cette année le Championnat d'Afrique des nations. Ces exploits ont aiguisé l'appétit des juniors sénégalais qui n'ont fait qu'une bouchée des petits Aigles de Carthage, tombeurs du Congo en quart de finale 3-0.

Pape Diop a placé le Sénégal dans le droit chemin à la 7^e minute. Lamine Camara l'a imité



Les U-20 sénégalais/DR

en signant un doublé respectivement à la 17^e et 52^e minute. « Félicitation à tous ! Les Lions U-20 en finale pour la quatrième fois sur les cinq dernières éditions. Tradition respectée. Allons au-delà maintenant en visant le trophée », a commenté Augustin Senghor, président de la Fédération sénégalaise de football.

En 2019, le Sénégal s'est incliné en finale devant le Mali, 2-3, aux tirs au but après un score d'un but partout au temps règle-

mentaire. En 2017, le Sénégal a été battu par la Zambie 0-2 en finale puis en 2015, il a échoué devant le Nigeria 0-1. Pour leur quatrième finale, les Sénégalais, meilleure attaque de la compétition avec douze buts inscrits en cinq matches, vont en découdre avec la Gambie qui n'a également pris aucun but en cinq rencontres disputées.

La Gambie a éliminé le Nigeria en s'imposant 1-0. Haruna Rasid Njie a inscrit le but de la victoire à la 7^e minute. Le Nige-



Les U-20 gambiens/DR

ria aurait pu égaliser s'il n'avait pas manqué un penalty dans les dernières minutes du match. Comme le Sénégal, la Gambie a signé sa cinquième victoire en autant de matches. La seule différence se situe au niveau des buts marqués (dix buts pour la Gambie contre douze pour le Sénégal).

Les Scorpions, faut-il le préciser, vont disputer la finale de la CAN pour la première fois de leur histoire. Eux qui ont pour meilleure performance les troisièmes places

obtenues en 2007 et 2021.

Prendre à contre-pied pour la première fois dans ce tournoi la défense adverse est un challenge à la fois pour les Sénégalais et pour les Gambiens.

Ce qui est certain, un nouveau champion inscrira son nom aux côtés des sélections ayant déjà remporté le tournoi comme le Nigeria (7), le Ghana (4), l'Egypte (4), le Congo, le Cameroun, le Maroc, le Mali, l'Angola, la Zambie et l'Algérie (1 chacun).

James Golden Eloué